Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1972)

Heft: 195

Artikel: 19 sur 3090 à l'Annuaire fédéral

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1016139

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

nommant directrices deux des quelque cinquante femmes comptant parmi ses cadres moyens et supérieurs. Le Crédit Suisse poussait même jusqu'à inciter deux de « ses » entreprises romandes, l'Innovation et le Grand Passage, à faire entrer chacune une femme dans son Conseil d'administration. Le mouvement ne s'arrêtera évidemment pas là, et tous les espoirs sont permis aux principales dames-commis de l'Union de Banques Suisses pour le prochain Nouvel-An.

4. 19 sur 3090 à l'Annuaire fédéral

Avec 120 000 salariés, la Confédération est de loin la plus grande entreprise de Suisse du point

de vue du personnel occupé du pays. Son attitude en matière de promotion féminine a donc valeur exemplaire. Or, sur les 3090 fonctionnaires de haut rang (classes 3 à 1 et hors classe) qui encadrent les 31 000 collaborateurs des sept départements fédéraux et les 89 000 employés des PTT et des CFF, et qui à ce titre figurent au glorieux « Annuaire fédéral », on compte en tout et pour tout 19 femmes (0,61 %), soit 1 femme-cadre pour 163 hauts fonctionnaires masculins.

Cette maigre proportion se répartit inégalement d'un département à l'autre, l'Intérieur en occupant à lui seul la moitié, l'Office des assurances sociales se montrant particulièrement « féministe ». L'OFIAMT, qui relève du DEP de M. Brugger, compte également trois femmes parmi ses cadres. Pour le reste, c'est la dispersion-alibi,

jusque et y compris au Département militaire fédéral, grâce à M^{me} Weitzel, patronne des SCF.

Concernant la qualification de ces hautes fonctionnaires, notons que pratiquement toutes les Suissesses alémaniques ont fait leur dissertation et les Romandes au moins une licence.

Quant aux CFF (41 560 salariés) et aux PTT (47 430 agents, dont un bon quart de femmes), ils ne comptent aucune femme dans leurs cadres supérieurs.

Le 2 décembre dernier, M. Celio a déclaré accepter le postulat du conseiller national genevois Ziégler, qui rompait une lance en faveur des femmes fonctionnaires et de l'égalité des chances à la promotion. Résultats attendus pour les prochaines décennies.

siècle. La chute est encore plus rapide si l'on ne tient pas compte de l'apport des étrangers.

L'enquête a porté sur un échantillon de mille sujets, en Suisse allemande et en Suisse romande. Les résultats sont rassurants. Du moins le commentaire qui les accompagne donne cette impression. La plupart des jeunes ont fait une révolution capillaire et vestimentaire, mais seuls 6 % d'entre eux « s'efforcent activement à (sic) changer radicalement la société actuelle ». Près de la moitié d'entre eux se déclarent en parfait accord avec leur famille. Même proportion en faveur du mariage libre, mais la quasi totalité est prête à fonder un foyer. Parmi les activités préférées, la musique, le théâtre, le journalisme, la radio, la télévision et les soins aux malades arrivent en tête; en queue de liste... les assurances (0,2 %), derrière la cordonnerie (0,3 %). La lecture reste la principale occupation des loisirs avant même les sports dont les Romands sont peu fervents (27 % n'en pratiquent aucun contre 9 % pour les Alémaniques).

Des surprises aussi. Peu de différence d'attitude entre les 15-19 ans et les 20-24 ans. Par contre le clivage est net entre les célibataires et les gens mariés. Plus que le vieillissement, le mariage est un facteur important d'intégration et de conformité aux normes établies.

Dans « Le regain américain », un livre à succès outre-Atlantique, Charles A. Reich exprime l'idée qu'une révolution inédite est en train de se faire, qu'une nouvelle conscience se forme dans la génération montante, caractérisée entre autres par des attitudes différentes envers le travail, la société et la vie en général; cette nouvelle conscience transformera finalement sans violence le visage de nos sociétés. Un regain suisse? Ce n'est certes pas cette enquête qui nous permettra de répondre. Les questions sont trop grossières, trop vagues pour cerner les valeurs auxquelles les jeunes se réfèrent actuellement. On se rend compte que des hypothèses de ce genre ont fait défaut aux autres. Ce sondage a été effectué entre autres, dit l'introduction, « parce que beaucoup

de jeunes sont déjà nos collaborateurs. Beaucoup d'autres se préparent à le devenir. Pour les aider à faire carrière, il importe que nous les comprenions bien ». C'est bien cela: plus une étude de marché qu'un véritable portrait de la jeunesse. En voyant les résultats d'une enquête, il faut garder en mémoire ce fait que cite Serge Mallet dans son dernier ouvrage « Le pouvoir ouvrier »: des ouvriers interrogés en mai 68 sur les raisons de leur grève répondaient invariablement qu'ils exigeaient des augmentations de salaire. Des interviews plus poussées révélèrent finalement des raisons profondes: les conditions de travail qu'ils jugeaient inhumaines. Dans un premier temps l'individu donne de lui l'image que les moyens de communication lui ont quasiment imposé. Il a plus de peine à exprimer ce qu'il ressent vraiment, au-delà de l'image stéréotypée qu'il a de lui-même.

Plutôt qu'un portrait de la jeunesse, l'enquête de « La Suisse » présente un stéréotype de la jeunesse.